

Association LEBED  
24 Rue Lamartine  
91320 WISSOUS

### Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 7 décembre 2019

Le *date* à 13 heures, les fondateurs de l'association LEBED se sont réunis en assemblée générale constitutive au siège social de l'association 24 Rue Lamartine, 91320 WISSOUS.

Sont Présents :

BERTRAND Thomas, 24 Rue Lamartine, 91320 Wissous  
TIMUTSA Olga, 24 Rue Lamartine, 91320 Wissous

L'assemblée générale désigne Thomas BERTRAND en qualité de président de séance et Olga TIMUTSA en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts. Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Les membres de l'assemblée s'accordent sur la rédaction des statuts et décident du montant de la cotisation de 15 euros par an.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

**1<sup>ère</sup> délibération** : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

*Si les membres du conseil sont nommés par l'assemblée générale constitutive :*

**2<sup>ème</sup> délibération** : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil  
- BERTRAND Thomas, français, vivant au 24 Rue Lamartine, 91320 à WISSOUS, Chercheur dans l'Industrie pharmaceutique ;  
- TIMUTSA Olga, russe, vivant au 24 Rue Lamartine, 91320 à WISSOUS, Sociologue.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 7 décembre 2019.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.



Thomas BERTRAND



Olga TIMUTSA